

PRESSE - INFO - PRESSE

LE CONCEPT DE GROUPES DE FORCES INTERARMEES MULTINATIONALES (GFIM)

Le concept de Groupes de forces interarmées multinationales (GFIM) représente un moyen souple et efficace de permettre à l'Alliance de constituer, sur court préavis, des groupes de forces interarmées multinationales rapidement déployables, avec les dispositions de commandement et de contrôle appropriées.

Un GFIM est une formation interarmées et multinationale déployable conçue essentiellement, mais non exclusivement, pour des opérations militaires ne concernant pas la défense du territoire de l'Alliance, telles que les secours humanitaires et le maintien de la paix.

La diversité des recours possibles aux GFIM, dans des circonstances pouvant être très différentes, se traduit par de grandes exigences au niveau des dispositions à prendre pour le commandement et le contrôle de telles opérations. C'est pourquoi le rôle d'un quartier général de GFIM revêt une importance cruciale. Des "noyaux" de quartiers généraux de GFIM sont établis sur une base permanente et placés sous l'autorité d'un QG "d'origine" de la structure de commandement de l'OTAN. Avec les modules d'appoint et de soutien mis sur pied pour les besoins d'une opération donnée, ils formeront un quartier général chargé de commander un GFIM structuré de manière à répondre à ces besoins.

Le concept a été lancé fin 1993 et approuvé au Sommet de Bruxelles de janvier 1994. A cette occasion, les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Alliance ont demandé que le développement du concept reflète également leur volonté de mettre à disposition des moyens de l'OTAN, sur la base de décisions prises cas par cas par le Conseil de l'Atlantique Nord, pour des opérations dirigées par l'Union de l'Europe occidentale (UEO), à l'appui de la construction de l'Identité européenne de sécurité et de défense. En outre, ils ont lié le développement du concept de GFIM à une coopération politico-militaire pratique avec les pays non OTAN.

Lors de leurs réunions tenues en juin 1996, respectivement à Berlin et à Bruxelles, les Ministres des affaires étrangères et de la défense des pays de l'OTAN ont approuvé un cadre politico-militaire global pour le concept de GFIM. La première phase de mise en oeuvre militaire a établi la viabilité du concept grâce aux travaux des services compétents et à des essais concernant trois quartiers généraux "d'origine".

La deuxième phase a porté sur une évaluation précise :

- a. de la capacité de l'Alliance de mettre en place des quartiers généraux de GFIM, certains de taille réduite et d'autres de grandes dimensions, basés à terre et en mer;
- b. de la nécessité éventuelle de désigner d'autres quartiers généraux "d'origine" de GFIM.

A la suite de cette évaluation, les préparatifs de la troisième et dernière phase de mise en oeuvre ont commencé. Les enseignements tirés des opérations dirigées par l'OTAN dans l'ex-Yougoslavie et alentour sont pleinement pris en compte dans tout le processus de mise en oeuvre des GFIM.

Les essais et exercices réalisés ont montré la valeur du concept de GFIM, dont les autorités militaires de l'OTAN s'apprêtent à lancer la mise en oeuvre intégrale. Ce processus, qui implique l'obtention du soutien des quartiers généraux et de tous les moyens nécessaires en matière de commandement, de contrôle et de communications, devrait, selon les estimations actuelles, être mené à son terme pour la fin de l'année 2004.

LE CONCEPT DE GFIM EN QUELQUES LIGNES :

- Une force est un groupement de capacités, d'effectifs et de matériel militaire en unités organisées.
- Un groupe de forces est un groupement organisé pour l'accomplissement d'une mission ou d'une tâche spécifique, qui est dissous une fois l'opération menée à bien.
- Un groupe de forces interarmées est un groupe faisant intervenir deux ou plusieurs armées (forces terrestres, forces navales, forces aériennes, etc.).
- Un groupe de forces interarmées multinationales fait intervenir les forces de deux ou plusieurs pays.